Concours *Filme ta critique*

A l’heure ou la communication et l’information passent chaque jour davantage par la vidéo et les réseaux sociaux plutôt que par les médias traditionnels, le ***Blackmaria*** (Pôle Régional d’Éducation Aux Images) vous propose un concours de critiques réalisées sous forme de vidéos de 3 minutes maximum diffusées sur YouTube : ***Filme ta critique***.

L’objectif est de donner aux élèves les codes d’un média qu’ils utilisent sans cesse mais qu’ils n’interrogent que très peu. Nous souhaitons avec ce projet aider les élèves et les enseignants afin de leur donner les clés pour mieux maîtriser les images, savoir les analyser et développer un regard critique.

Ce concours est lié aux dispositifs ***Collège au cinéma*** et ***Lycéens et apprentis au cinéma en Champagne Ardenne***. Une fois que les élèves ont vu un des films proposés par ces dispositifs, ils peuvent écrire, réaliser et monter une vidéo afin de le critiquer. Les films produits seront partagés sur la chaîne YouTube créée à cet effet.

Un jury de professionnels (réalisateurs, enseignants, Youtubeur…) se réunira au **mois de mai 2023** afin d’établir un palmarès du concours et de récompenser les meilleures vidéos ( dons de livres sur le cinéma, de places de cinéma, ou rencontre avec un YouTubeur…)

L’enjeu du concours est de permettre le croisement des deux médias que sont le cinéma et les plateformes de partage vidéo mais surtout de **mener un projet pédagogique collectif**. Réaliser un film de deux ou trois minutes est un travail d’équipe qui met en jeu de nombreuses compétences liées à un travail d’écriture, au jeu, à la réalisation, à la lecture d’images, à la technologique, à la capacité à travailler en équipe et à terminer un projet de longue haleine. Réaliser une vidéo est le meilleur moyen de se confronter à l’analyse d’images en mettant en œuvre ses connaissances.

Vous trouverez en annexe :

* Le règlement du concours.
* Une fiche d’inscription

(à transmettre par mail à [thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr](mailto:thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr) au plus tard le **14 avril 2023**).

* Une demande d’autorisation d’utilisation du droit à l’image.
* Une fiche technique pour vous aider.
* Des ressources avec des liens vidéo.

Vous pouvez aller voir les vidéos des années précédentes :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLVpdM2-edXOxzb0hKreI1wT12a1txULeA>

Ce concours est suivi par M. Boussier Thibaut, service éducatif du ***Blackmaria*** ([thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr](mailto:thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr) ) qui se tient à la disposition des enseignants qui auraient des questions ou des difficultés.

Règlement du concours *Filme ta critique*

**Article 1 : organisation**

Le Blackmaria, Pôle Régional d’Éducation Aux Images, en partenariat avec le Rectorat de l’Académie de Reims organise le concours ***Filme ta critique***.

Le Blackmaria récompense les meilleurs films proposés au concours.

**Article 2 : participants**

Le concours est réparti en deux catégories :

* Les classes de lycées de l’Académie participant au dispositif Lycéens et apprentis au cinéma,
* Les classes de collège de l’Académie participant au dispositif Collège au cinéma.

**Article 3 : cahier des charges**

* Chaque vidéo devra durer **au maximum 3 minutes**, **générique compris**.
* Dans le **générique** devront être notés le titre du film, le nom de la classe, de l’établissement, du professeur responsable ainsi que des élèves participants.
* Les critiques concernent les films des dispositifs Collège au cinéma dans l’Académie de Reims (programme selon les départements) ou Lycéens et apprentis au cinéma (*Psychose, Bande de filles, L’esprit des lieux, Blow out).*
* Les films des critiques sont au format mpeg ou mp4.

**Article 4 : calendrier**

Octobre 2020 : lancement du concours.

19 mars 2021 : date limite des inscriptions.

19 mars 2021 : date limite de dépôt des critiques de film.

Mai 2021 : remise officielle des prix, dates à préciser).

**Article 5 : détermination des gagnants et des prix**

9 prix environ seront décernés : 3 prix par catégories (6°-5° / 4°-3° / Lycéens)

Un jury sera désigné. Le jury sera composé de professionnels du cinéma et de l’éducation aux images, et de personnels de l’Éducation nationale.

**Article 6 : droits à l’image et publicité des résultats**

Les participants, personnellement ou par leurs représentants légaux, acceptent par avance l’utilisation de leur image, de leur nom et de leur qualité pour l’ensemble du concours. Les établissements devront informer les parents d’élèves de la participation au concours et faire signer les demandes d’autorisation d’utilisation du droit à l’image.

**Article 7 : modification et annulation du jeu**

L’Académie de Reims et le Blackmaria se réservent la faculté d’annuler, de modifier ou de reporter le concours à tout moment si les circonstances l’exigent. Ces modifications ou changements feront l’objet s’il y a lieu, d’une information par tous les moyens appropriés.

**Article 8 : responsabilité des organisateurs**

Les organisateurs du concours ne sauraient être tenus pour responsable dans le cas où les envois de participation au présent concours ne lui parviendraient pas pour une raison indépendante de leur volonté ou lui parviendraient altérés.

**Article 9 : litiges**

La participation à ce concours implique la connaissance du présent règlement et son entière acceptation.

Fiche d’inscription : *Filme ta critique*

***(à renvoyer avant le 19 mars 2021 à*** [***thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr***](mailto:thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr) ***ou à*** [***filmetacritique@gmail.com***](mailto:filmetacritique@gmail.com) ***)***

Nom de l’établissement :………………………………………...……………………………………………………..

Adresse de l’établissement :…………………………………………………………………………………………… ……………………………………………………………………………………………………………………………..

Nom de la classe :…………………………………...………………………………………………………………….

Nom de l’enseignant référent /discipline :…………………………………………………………………………….

Adresse mail de l’enseignant référent :……………………………………………………………………………….

Noms et discipline des autres enseignants participant au projet :…………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

Noms et prénoms des élèves participants :…………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………..

Date :………………………………..

Signature de l’enseignant référent Signature du chef d’établissement

Autorisation d’utilisation du droit à l’image

Concours *Filme ta critique*

**Conformément à l’article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale.**

**Sauf cas particulier d’autorité unique, l’autorisation doit être donnée par les deux parents.**

**Je (nous) soussigné(s*)*……….........................................................................................................**

**domicilié(s) au *…………………………………………………..*…………….…………………..**

**….………………………………………………………………………………….**

**……………………………………………………………………………………..**

**autorise(sons)** **l’établissement : ……………………………………………………..…………………**

**à filmer (et/ou photographier), à utiliser et diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s) :**

**Nom……………….………………………… Prénom…………………………………………**

**scolarisé(s) pour la présente année scolaire en classe de…………………*…..*…………………..**

**dans le cadre du concours *Filme ta critique*.**

**Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l’image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.**

**Fait à …………………………….……….** **Le………………………………………**

**Signatures des représentants légaux**

**(Précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »)**

Fiche technique : *Filme ta critique*

**Les objectifs**

L’enseignant ne poursuit pas les mêmes objectifs que les élèves. Les élèves cherchent à réaliser le meilleur film possible, alors que le but de l’enseignant est de faire travailler ses élèves en groupe, à ce qu’ils gagnent en autonomie, à ce qu’ils maîtrisent les notions liées à l’analyse de l’image et se les approprient. Le concours est aussi l’occasion de proposer une action commune dans laquelle chacun aura besoin des capacités et des compétences de l’autre.

**L’inspiration**

Expliquer l’ensemble du projet aux élèves en leur donnant les tenants et les aboutissants.

Partir toujours des représentations des élèves et de ce qu’ils regardent sur You Tube.

Expliquer les règles de la critique de film et les moyens de l’enrichir.

Leur présenter des vidéos de critique de films mais aussi des booktubes (présentation et critique de livres en vidéo) faits par des élèves.

**Les ressources**

* Les vidéos de présentation des films de Lycéens et apprentis au cinéma en Champagne-Ardenne par Laurent Delmas : <https://www.dailymotion.com/playlist/x3976n>
* Pour découvrir les Youtubeurs cinéma :

<https://www.journaldugeek.com/critique/les-7-youtubeurs-cinemas-que-lon-vous-recommande-fortement/>

* Un article sur la critique de film avec des vidéos en illustration :

<http://transmissionimpossible.org/la-critique-de-films/>

* Comment faire des vidéos d’analyse filmique :

<http://upopi.ciclic.fr/transmettre/retours-d-experiences/realisation-d-une-video-d-analyse-filmique>

* Une fiche de conseils pour filmer avec son téléphone portable :

<http://upopi.ciclic.fr/sites/default/files/fichiers/filmer_avec_un_trlrphone.pdf>

* Pour créer une critique « automatique » sur le site d’Arte :

<https://autograf.arte.tv/fr>

* Un article du CLEMI pour apprendre à repérer la publicité cachée sur You Tube :

<https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/reperer-la-publicite-cachee-sur-youtube.html>

* Un article du CLEMI sur le métier de Youtubeur :

<https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/youtubeurs-lage-du-talent.html>

* Quelques vidéos didactiques de Pierre Lebaillif :

<https://www.facebook.com/AnimareVideos/>

**Le cadre**

Il ne faut pas limiter la liberté de création des élèves. Toutefois il est important de leur donner un cadre, une orientation concrète de travail. Chaque vidéo devra répondre au cahier des charges déterminé par le règlement.

**Le matériel**

Les élèves peuvent utiliser pour filmer un smartphone, un appareil photo ou un caméscope, peu importe.

Attention si il est très facile aujourd’hui d’avoir de belles images il est beaucoup plus compliqué d’obtenir un son satisfaisant.

**Les étapes de travail**

Un film, quel qu’il soit, respecte toujours des étapes de travail précises :

* **L’écriture** : d’une note d’intention (quel film voulons-nous tourner ?), d’un scénario, de dialogues, d’un story-board (dessins du film avec les particularités techniques)
* **La préparation ou production** : il faut organiser le tournage : savoir qui fait quoi, quel matériel est nécessaire, quels lieux seront utilisés, quelles autorisations sont indispensables… Des répétitions peuvent également être organisées.
* **Le tournage**: c’est le moment le plus intense. Chacun sait ce qu’il a à faire. Il ne faut pas perdre de temps et être efficace. Attention aux prises de son, notamment dehors qui peuvent être très compliquées.
* **Le montage**: c’est le moment où l’on sélectionne les meilleures prises, où l’on associe les images et les sons. Le film peut se réécrire au montage. C’est une étape qui peut être menée par l’enseignant ou par les élèves. Attention, c’est une étape qui peut vite se révéler très chronophage.
* **La distribution**: c’est le moment de la diffusion du film. Il faut envoyer votre film sur une clé USB ou par mail via un site de transfert aux organisateurs. Le film sera ensuite diffusé sur la chaîne You Tube du concours Filme ta critique. Si vous souhaitez regarder le film en classe, pensez à demander un accès à You Tube à la personne responsable du réseau informatique de l’établissement.

**Les pièges à éviter**

Organisez votre travail bien en amont. N’hésitez pas à préparer un calendrier de votre projet, même s’il risque de ne pas vraiment être tenu, cela vous évitera de passer trop de temps sur le projet.

Ne travaillez pas seul, essayez d’impliquer un ou deux collègues dans le projet.

Communiquez sur le projet afin que chacun soit au courant et sache les difficultés que cela peut engendrer : administration, vie scolaire, collègues.

Faites particulièrement **attention au son** qui est la plus grande difficulté lorsque l’on tourne en amateur.

N’hésitez pas à demander de l’aide ou des conseils :

* Virginie Bénévent (coordinatrice du Blackmaria) : [coordination@leblackmaria.org](mailto:coordination@leblackmaria.org)
* Thibaut Boussier (service culturel du Blackmaria) : [thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr](mailto:thibaut-pierre.boussier@ac-reims.fr)